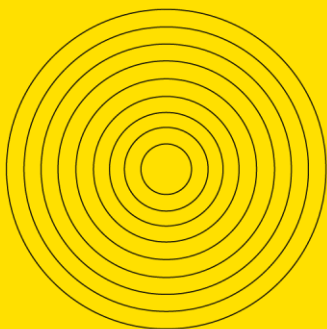


Réaménagement de la gare routière du Centre Commercial Ulis 2



Modalités de la concertation du
20 octobre au 10 novembre 2025





Contexte

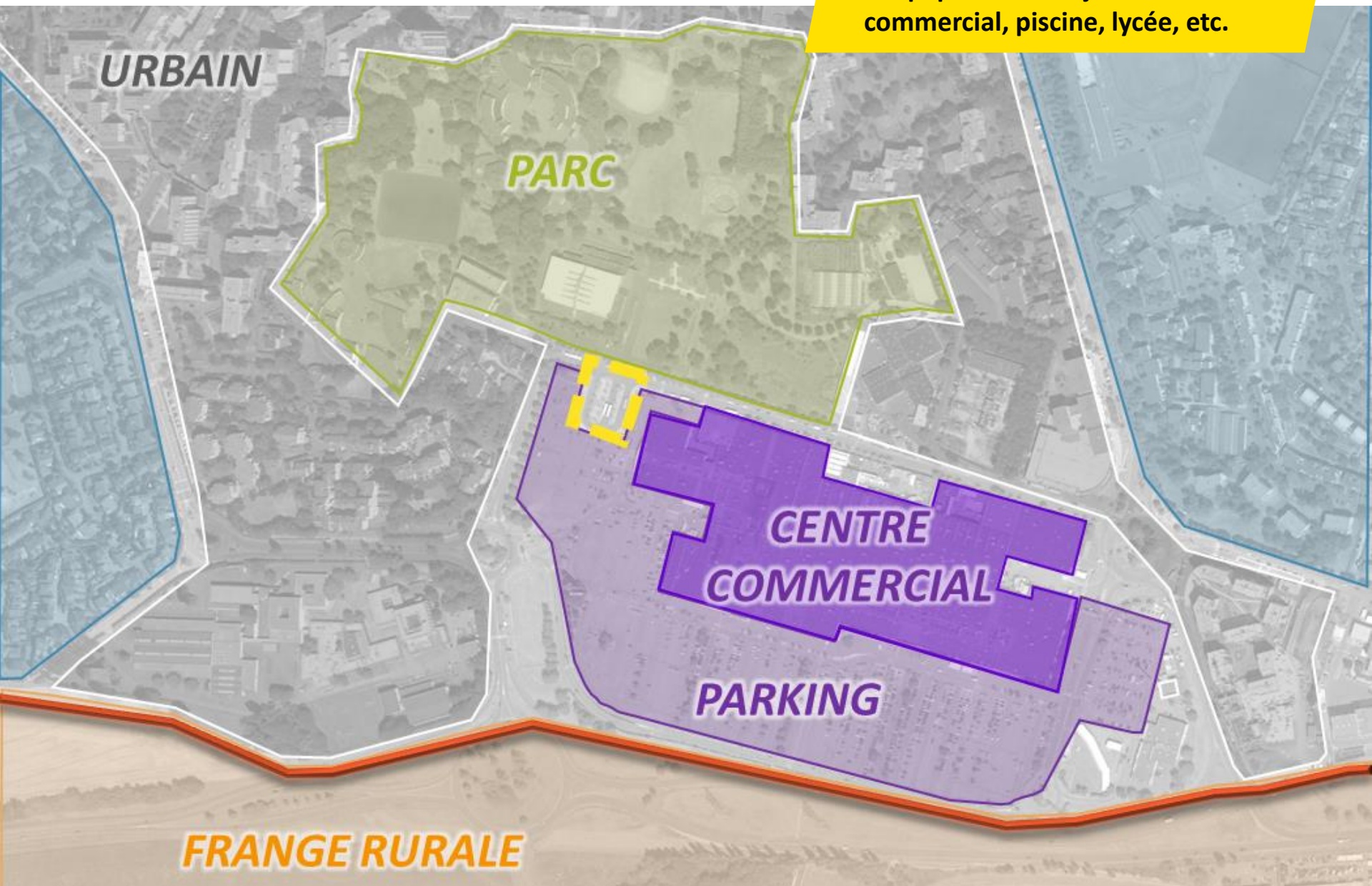
Situé en limite sud de la commune,
la gare routière constitue un
élément essentiel d'articulation
pour l'offre bus sur le territoire.





Localisation

La proximité immédiate est marquée par la présence d'équipements majeurs : centre commercial, piscine, lycée, etc.





La **traversée piétonne** est **dangereuse** du à son placement en virage de l'Avenue de l'Aubrac qui induit un **manque de visibilité** des voitures et bus face aux piétons et vélos.

Les **conditions d'attente** sont aujourd'hui identifiées comme un des principaux **axes de progressions** de cet espace (principal thème remonté par les usagers lors d'une enquête sur site en 2021).

La **gare routière** est largement **sous-dimensionnée** : elle accueille 8 lignes de bus mais est saturée en présence de 10 véhicules en simultanée.

Le **projet d'extension du centre commercial** pour l'accueil d'un nouveau cinéma sera une **entité séparatrice** forte entre le pôle et les entrées principales du centre commercial.

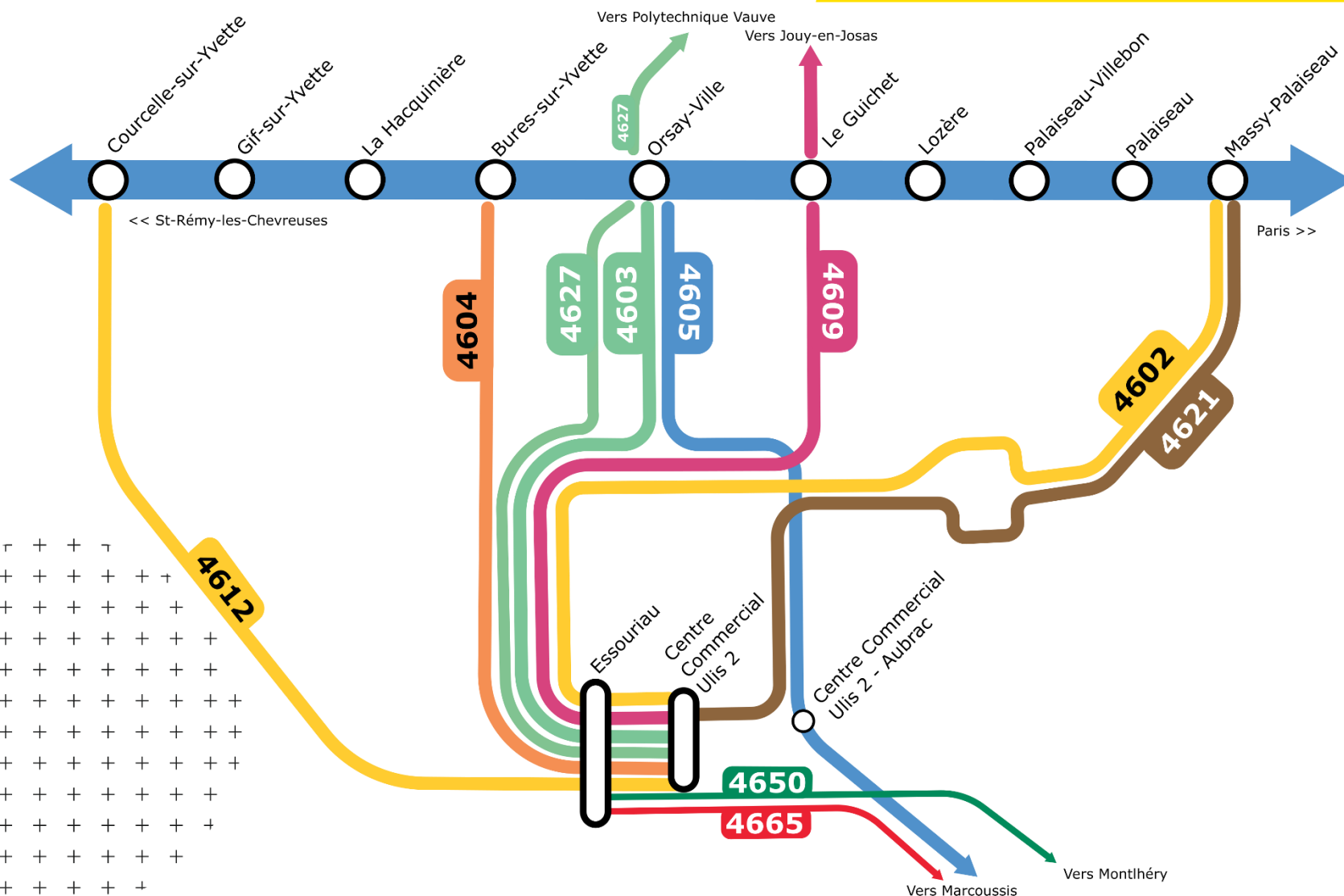
Le site présente une **grande disparité de matériaux** dans des états variés qui accentue l'impression d'**isolement des différentes zones**.

La **voiture** occupe une part très importante avec un total de **839 places de stationnement** situées à proximité du pôle alors que **les modes actifs peinent eux à se faire une place.**



Offre bus

Ce pôle constitue, avec ceux de Massy et de Saclay, les « pivots » de l'offre intermodale en cours d'adaptation sur le territoire.



Enjeux

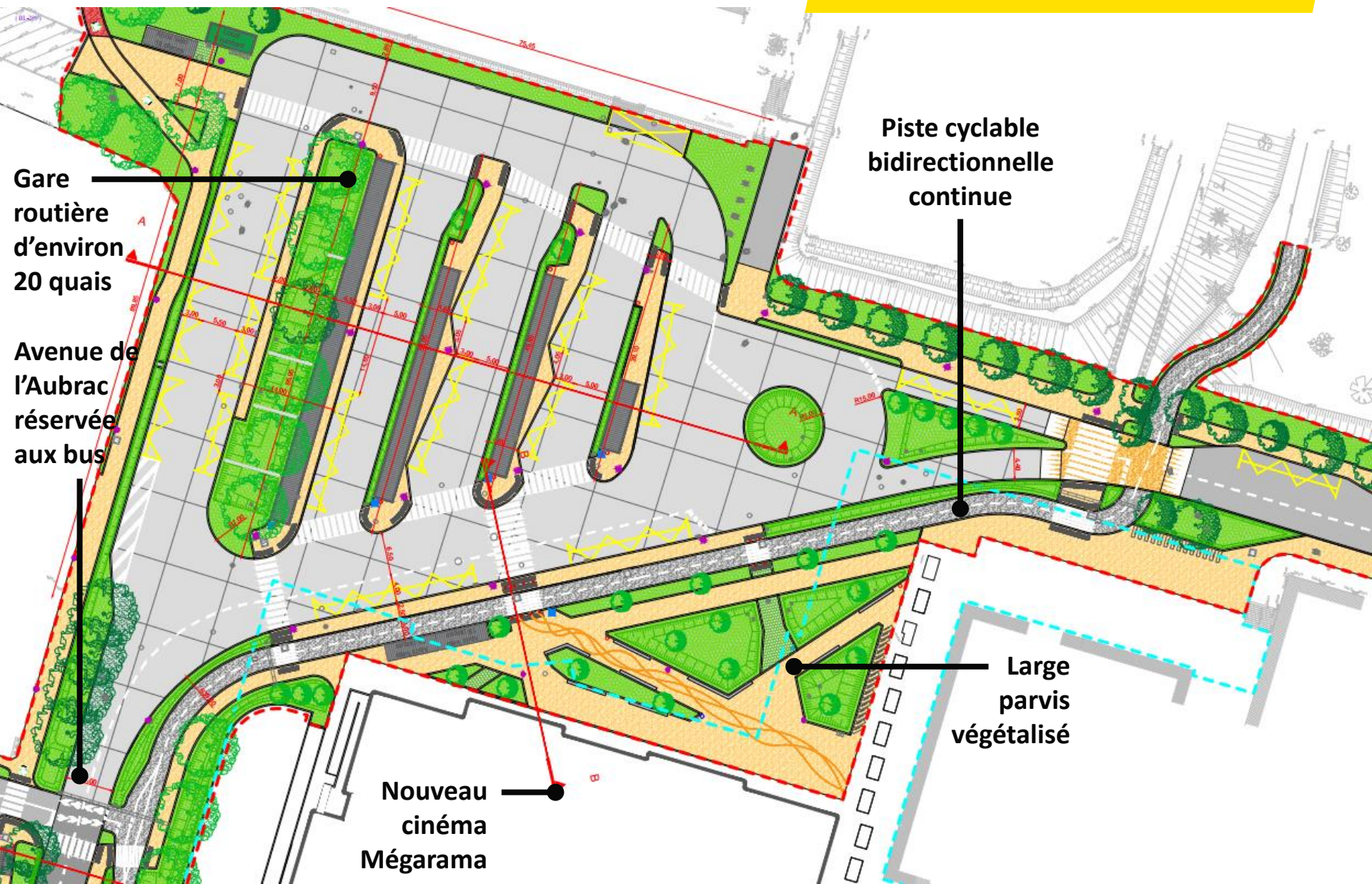
- **Enjeux d'intermodalité** : Permettre l'accueil de davantage de ligne de bus pour assurer un maillage efficace de la ville tout en assurant une correspondance efficace avec les autres modes de déplacement – piétons, vélos, covoiturage, parking – et favoriser le développement des modes alternatifs à la voiture.
- **Enjeux paysagers et urbains** : Créer un véritable parvis qui ferait le lien entre la gare routière, le centre commercial et son extension, le futur cinéma et le parc urbain et qui serait un lieu de rencontre, support d'aménagements qualitatifs en donnant notamment une large place au végétal.
- **Enjeux d'accompagnement des projets alentours** : Mettre en valeur les développements passés et futurs du secteur, notamment le développement du centre commercial (frange de restauration, terrasses, etc.) et la création du cinéma Mégarama.





Constitution

Schéma de principe indicatif : la localisation des éléments est susceptible d'ajustements.





Modalités



Ouverture d'une boîte aux lettres électronique
pour recueillir les avis : concertation@paris-saclay.com
disponible sur le site de la ville lesulis.fr et sur le site de l'agglomération paris-saclay.com



Ouverture d'un registre de contributions à la mairie des Ulis
et au siège de l'agglomération Paris-Saclay



Qui sont les porteurs du projet ?

Maître d'ouvrage :

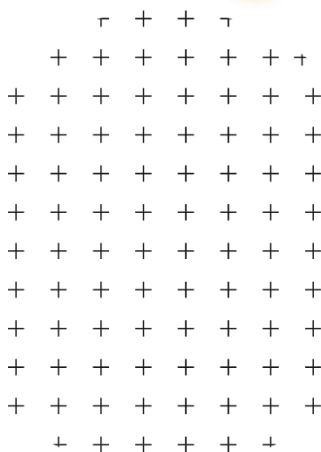
Communauté d'agglomération Paris-Saclay

Financeurs :

**Communauté d'agglomération Paris-Saclay, ville des Ulis,
Île-de-France Mobilités, Région Île-de-France**

Partenaires :

**Centre commercial, Mégarama, opérateurs bus, associations
d'utilisateurs**





Calendrier

Historique

2022 : Lancement du diagnostic

2025 : Finalisation du programme

20 octobre – 10 novembre 2025

Concertation

S2 2025 – S1 2026

Réalisation des études techniques

2^e semestre 2026

Lancement des travaux

+ + + + + + +
+ + + + + + + +
+ + + + + + + +
+ + + + + + + +
+ + + + + + + +
+ + + + + + + +
+ + + + + + + +
+ + + + + + + +
+ + + + + + + +
+ + + + + + + +
+ + + + + + +
+ + + + + + +

